# Cheznous



#### Sommaire

Page 1: Edito / Agenda

Page 2 : Suite Edito / Brèves

Page 3: Tiers lieu

Page 4 & 5 : Ecole / ALSH

Page 6: Fauchage / Taxe

oncière

Page 7: ZAENR / Repas aînés

Pages 8: Les Aubazines

Page 9 & 10 : Conseils

nunicipaux

Page 11: Hommage J.-L. Veillat /

Associations

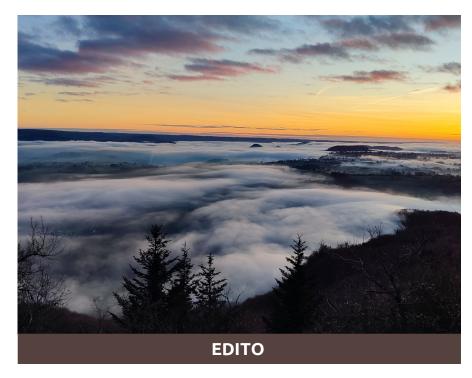
Page 12 à 15 : Associations

Page 16: Tour du Limousin /

#### Dates à retenir

- 8 novembre Inauguration site de Saint-Nazaire
- 11 novembre
   Commémorations
   10 h au Bourg de Sarroux
   10h30 au Bourg de St-Julien
- 12 novembre Thé dansant
- 9 & 10 décembre Soirée Conte
- 10 décembre Bourse aux jouets
- 16 décembre Pièce de théâtre
- 17 décembre Concours de belote

BULLETIN MUNICIPAL N° 15 - NOVEMBRE 2023



Nous le savons tous, les 3 années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir, malqré tout.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous

devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens. C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux.

Vous les trouverez détaillés dans ce bulletin. Nous avons réussi jusqu'ici à maintenir le soutien à nos associations. La tenue d'évènements et les questions sécuritaires inhérentes à leur organisation sont encadrées par des contraintes réglementaires nationales qui nous poussent parfois à faire des choix douloureux.

Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité. L'année 2023 nous a contraint à augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, seul levier désormais de la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget, depuis la disparition de la taxe d'habitation.

Contrairement aux apparences, cette augmentation ne se traduit pas seule-



#### Sécheresse

La situation s'améliore sur le front de la sécheresse en Corrèze mais Sarroux-Saint Julien reste en alerte renforcée.

#### Ramassage des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est repassée à une fréquence de 1 passage tous les 15 jours depuis le 4 septembre 2023.
Le collecte se fera sur la commune le mercredi des semaines paires.

### Eclairage public

L'éclairage public est éteint de 21 heures à 7 heures du matin sur l'ensemble de la commune.

### Brûlage des végétaux

L'arrêté du 7 avril 2015
Portant réglementation
de l'usage du feu sur
Le département de
la Corrèze est téléchargeable
sur le site de la commune.

### Déchèterie de Bort-les-Orgues

Zone du Ruisseau perdu, Rue des Deux Eaux, Bort-les-Orgues. Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tel. 07 63 70 95 37

## Nouvelle entreprise sur la commune

**VAQUERO TP** 

- Terrassement
- Assainissement
- Démolitions
- Aménagements extérieurs
  8, Liginiac
  Tel. 06 89 12 85 48

vaquerotp19@gmail.com

## Délivrance carte identité et passeport

FRANCE SERVICES à Bort-les-Orgues Sur rendez-vous Tel. 05 55 46 06 55



ment par l'augmentation des taux de la commune et vous trouverez les explications dans les pages suivantes.

Conformément aux engagements pris mais avec douze mois de retard, le restaurant du tiers lieu ouvrira le 17 novembre prochain. Nous comptons sur vous afin de lui réserver le meilleur accueil possible. S'en suivra l'inauguration officielle du tiers lieu en janvier 2024.

Depuis 2018, la collectivité n'a eu de cesse d'investir en fonction des capacités financières de la commune. Pour mémoire, plus de 3 millions d'euros afin de redessiner notre commune nouvelle : groupe scolaire, salle Henri Bonnet, tiers lieu et pôle médical. L'ensemble de ces projets a contribué à l'accueil de nouveaux arrivants et au développement de notre commune. Conformément à la feuille de route érigée lors des dernières élections municipales, nous allons nous pencher sur le devenir de la salle Marcel Bredèche, fermée pour non-conformité. Compte tenu du niveau d'investissement, la réhabilitation de cette dernière doit faire l'objet d'une réactualisation financière. Le dernier chiffre connu avoisinait plus de 700 000 €. Eu égard au montant, la prudence doit être de mise. Nous comprenons la frustration des associations utilisatrices de cette dernière et des habitants. Nous ne manquerons pas de vous associer à l'évolution de ce dossier et tenons à rappeler que Sarroux-Saint Julien dispose d'équipements conséquents pour une commune de notre taille.

Tous les investissements effectués nous ont permis de maîtriser les factures énergétiques liées aux bâtiments communaux. La hausse du coût de l'énergie, l'inflation galopante vont impacter nos dépenses. En élus responsables, avec les services municipaux, nous avons travaillé sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluides :

- Installation d'éclairage leds sur 90 % du territoire de la commune d'ici 2025,
- Réduction des plages horaires de l'éclairage la nuit dans tous les villages.

Même si l'environnement est une compétence intercommunale dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), nous incitons nos associations et usagers des bâtiments communaux à favoriser les économies d'énergie dans une proportion raisonnée et acceptable.

Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités et leur implication, je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente. Notre équipe est à votre service et à votre disposition.

Notre "Bien vivre ensemble", c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre commune. Les relations entre voisins doivent rester cordiales et si respectueuses. possible. Nous sommes tous responsables de « nos bruits »: engins thermiques et motorisés, aboiements de chiens... et devons penser que toute cohabitation nécessite de prendre en compte la présence des voisins. De même, la propreté autour et à proximité immédiate de son habitation ainsi que la gestion des déchets sont des questions qui préoccupent tout un chacun. Les objectifs de tri vont se durcir dès 2024 et nous obliger à nous adapter et privilégier le compost. Nous sommes conscients des difficultés rencontrées tout l'été concernant les PAV. Pour mémoire. cette compétence relève de Haute-Corrèze Communauté et nous n'avons eu de cesse de les relancer tout l'été pour leur signaler les bacs non vidés, les bacs manquants....

Avec mon équipe, nous sommes des élus de proximité au service de nos administrés. à l'écoute de vos doléances. Nous sommes quidés par l'intérêt public. Etre élu, c'est servir. Cet intérêt public est le moteur de nos décisions. Il ne sert à rien de tenir des discours masquant la difficulté des temps que nous vivons. Chers concitoyens, vous avez besoin de paroles de vérité. Nos ambitions sont intactes pour Sarroux Saint Julien, notre volonté de nouveau affirmée. Notre passion et notre attachement à notre village continuent de guider notre action au service de tous.

#### Xavier Gruat

Maire de Sarroux-Saint Julien

Tiers lieu 3



Le 19 octobre, Xavier Gruat et les adjoints au grand complet ont accueilli Monsieur le Préfet Etienne Desplanques et Madame la Sous-préfète d'Ussel, Catherine Merckx.

## Visite de Monsieur le Préfet

Plusieurs visites ont été organisées au sein de commune : le pôle enfance des Alouettes a inauguré la tournée puis direction Saint-Nazaire récemment restauré par Haute-Corrèze Communauté où une brève éclaircie a permis à Monsieur Etienne Desplanques de saisir le potentiel exceptionnel du site.

Enfin, la visite s'est poursuivie au tiers lieu du Bourg de Saint-Julien pour constater la quasi finalisation des travaux du cabinet médical / coworking / restaurant. Ce dernier devrait ouvrir dès la mi-novembre et sera suivi de l'inauguration officielle du bâtiment réhabilité en janvier 2024.

Les représentants de l'Etat ont pu constater la bonne utilisation des DETR qui ont été attribuées pour ces projets et noter le dynamisme de Sarroux-Saint Julien.

Après une visite des différents espaces du tiers lieu, un long temps d'échange sur des thématiques aussi diverses que la ressource en eau, le SMAT, l'école, a permis à Xavier Gruat de sensibiliser Monsieur le Préfet et Madame la Sous-préfète aux problématiques de la ruralité.

## Restaurant « Au bon moment »

Toute l'équipe se fera un plaisir de vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Possibilité de privatiser le restaurant :

- repas de fin d'année
- repas d'anniversaire, etc...

Renseignements / réservations : 06 71 75 04 53



Fort de plusieurs années d'expérience Élodie, Cédric et Stéphane se lancent un nouveau challenge sur la commune de Sarroux-Saint Julien au Bourg de Saint-Julien, celui de proposer une cuisine traditionnelle et gourmande et de travailler des produits de saison.

Le restaurant ouvrira le 17 novembre et s'appellera « Au Bon Moment », il sera ouvert du vendredi midi au dimanche soir.

Evolution des horaires possible suivant la demande.

## La rentrée des classes à l'école des Alouettes



L'équipe enseignante : Servane Delmas, Frédérique Besse, Marie Debaisieux , Céline Coupelon.

L'équipe enseignante :

Les enfants ont repris le chemin de l'école dès le 4 septembre. La bonne humeur était de mise. Les Alouettes accueillent 58 élèves répartis en 3 classes. Pour cette nouvelle année. 5 enseignantes interviendront : Frédérique Besse encadrent les CP-CE1, Marie Debaisieux les TPS-PS-MS et GS. Céline Coupelon, directrice, enseigne aux CE2-CM1-CM2. Elle est suppléée par Pauline Lagarde un lundi tous les 15 jours pour les décharges administratives. Servane Delmas, quant à elle, vient compléter le temps non complet de Marie Debaisieux.

Aurore Lucas-Vinay et Chantal Simonet interviennent en qualité d'AESH. Sylvie Antraigue, Céline Garcia, Julie Marciniak et Stéphanie Viallard sont en charge des enfants pendant la garderie et la cantine.

#### • HORAIRES DES ALOUETTES

Ouverture de la garderie : 7h00 Temps scolaire : 8h45 à 11h45 Pause méridienne : 11h45 à 13h15

Temps scolaire: 13h15 à 16h15 Fermeture de la garderie: 19h00 Nous remercions les parents de bien respecter les horaires.

#### • GARDERIE GRATUITE

Pour mémoire, la garderie du mercredi matin est gratuite. Elle s'adresse à tous les enfants fréquentant l'école des Alouettes. Elle est ouverte de 7h à 12h et des activités sont proposées par le personnel communal entre 9h et 12h.

Classe de Marie Debaisieux.



ECOLE 5



## L'école voyage

Au mois de juin, les élèves de CE2, CM1, CM2 de la classe de Madame Coupelon sont partis en voyage scolaire au Puy du Fou. Dès potron-minet, quinze enfants embarquaient dans le car direction la Vendée sous une météo quelque peu humide. Mais rien ne pouvait entamer la joie et l'excitation de chacun et c'est avec bonne humeur qu'ils ont franchi les portes du parc après un pique-nique revigorant. Ils ont passé deux jours sur place, à la rencontre de personnages historiques, revivant

le baptême de Clovis, les voyages de La Pérouse, les exploits des Mousquetaires ou encore les batailles de Jeanne d'Arc. Ils se sont enflammés pour les courses de chars du Colisée et les invasions vikings. Ils se sont émus devant les débuts du cinéma muet et le bal des oiseaux majestueux.

Ils ont respectueusement écouté Jean de La Fontaine réciter ses fables avant de lui proposer de lui en dire à leur tour! Ce qui a donné lieu à des moments d'échanges tout à fait atypiques et réjouissants.

Après deux nuits passées aux portes du parc, ils ont repris la route vers Chambord. Ils ont visité le château de François I<sup>er</sup>, s'amusant des circonvolutions de l'escalier à double révolution, s'émerveillant devant la grandeur de l'édifice, de ses terrasses et de ses cheminées et découvrant les merveilles de la Renaissance.

Un retour un peu retardé et une arrivée sous un orage mémorable ne feront qu'ajouter aux souvenirs déjà nombreux de ce voyage!



## L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'ALSH a ouvert ses portes durant les vacances d'été.

Les enfants ont terminé leurs grandes vacances avec de bons souvenirs de leurs journées de découvertes et d'escapades.

L'équipe d'animation a tout mis en œuvre pour un séjour sympathique.

Les enfants ont d'ailleurs pleinement profité de nombreuses activités manuelles, culturelles, artistiques et sportives, en lien avec les thèmes abordés durant l'été : les éléments naturels pour les 7-11 ans, de même que le monde de l'Océan pour les 3-6 ans.

Diverses sorties étaient par ailleurs au programme : parcours accrobranche, visite au labyrinthe de maïs de Bassignac, sortie plage à Neuvic ainsi qu'un mini camp réalisé sur deux jours. L'ALSH est ouvert :

- Période scolaire : les mercredis de 12 h à 18h30
- Vacances scolaires : de 7h00 à 18h30.

Contact : Stéphanie 06 87 40 20 05

Sortie parcours accrobranche.



6 Mairie

## Pourquoi le fauchage raisonné?

Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques.

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route permet de **répondre aux besoins des usagers** et d'entretenir le domaine public, tout en **respectant la biodiversité des milieux.** 

Les grands principes sont :

- limiter la hauteur de coupe à 10 cm du sol ;
- limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Il vaut mieux attendre que l'épi soit formé pour faucher l'herbe. C'est donc faux de croire qu'en fauchant tôt, on limite la repousse et la hauteur de l'herbe. Pire même, cela oblige à réaliser plus de coupes dans l'année. Alors qu'il est prouvé que



réduire le nombre de fauches dans l'année permet à court terme d'augmenter la biodiversité.

Le fauchage intensif entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces.

Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats.

Les usagers peuvent donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire en un manque d'entretien. L'impératif de sécurité est bien respecté et l'image d'une « route propre » ne doit pas être synonyme de végétation rasée.

Cette technique permet également de réaliser des économies. En effet, le fauchage trop bas induit une usure plus forte des couteaux de fauchage, des risques de casse du matériel, des projections pouvant blesser et une surconsommation de carburant inutile.

## Comment est calculée ma taxe foncière ?

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

La valeur locative cadastrale, donnée de référence, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée et peut varier d'une année à l'autre si le bien a fait l'objet de travaux importants. Depuis la loi de finances pour 2018, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées

chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé publié par l'INSEE.



En 2023, le coefficient de revalorisation de l'INSEE est fixé à 1.071 soit une augmentation forfaitaire de 7.10 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties.

Concernant le taux d'imposition de Sarroux-Saint Julien, il est passé en 2023 de 30.47 à 32.51 %. A titre de comparaison, il est de 37.99 % à Margerides, 34.52 % à Saint-Victour, 39.92 % à Saint-Bonnet-près-Bort, 41.29 % à Thalamy, 29,45 % à Monestier-Port-Dieu, 43.11 % à Veyrières, 27.46 % à Confolent-Port-Dieu et de 39,38 % à Bort-les-Orgues (Source La Montagne du 16 septembre 2023).

Mairie 7

## ZAENR : Zones d'Accélération des Energies Renouvables Concertation du public du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 2023

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a créé l'identification par les communes, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes, définies à l'article L141-5-3 du code l'énergie.

Ces zones doivent notamment répondre aux principes suivants :

- Contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation de l'approvisionnement;
- Prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients résultant de l'implantation de ces installations de production d'énergies renouvelables;
- Tenir compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée.

Ces zones doivent contribuer à l'atteinte, à compter du 31 décembre 2027, des objectifs définis par la programmation pluriannuelle de l'énergie mentionnée à l'article L 141-1 du code de l'énergie et des objectifs mentionnés à l'article L.100-4 du même code, et notamment : favoriser l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles notamment celles de la croissance verte, lutter



contre l'aggravation de l'effet de serre, réduire la dépendance aux importations, lutter contre la précarité énergétique...

Afin d'aider les communes à identifier ces zones, l'État a mis à leur disposition des informations relatives à leur potentiel d'implantation d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, géothermie...) via un portail cartographique réalisé par le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, la Mobilité et l'Aménagement) et l'IGN (Institut National de l'Information Géographique) : <a href="https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr">https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr</a>

L'identification de ces zones n'exclut pas l'installation d'autres projets d'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur d'autres secteurs qui n'auraient pas été identifiés ici.

Le Conseil municipal ne s'estime pas compétent pour définir le potentiel éolien, méthanisable, géothermique ou photovoltaïque de la commune.

Cependant, en application du II-2° de l'article L141-5-3 du code l'énergie, la commune a l'obligation de procéder à une concertation du public qui a lieu du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 2023 sur l'identification de ces zones.

Pendant cette période, le public peut émettre ses observations par courriel à l'adresse suivante : urba-sarrouxsaintjulien@orange.fr en précisant l'objet « zones d'accélération implantation énergies renouvelables ».



Le repas des aînés trouve son origine dans la volonté de renforcer le lien social et d'emmener les personnes parfois isolées, seules à partager un moment de convivialité. Le colis était initialement prévu pour les personnes dans l'incapacité physique de se déplacer ou malades.

Aujourd'hui, la société a évolué : à 65 ans, certains travaillent encore et on

## Repas des aînés 2024

Le repas des aînés trouve son origine dans la volonté de renforcer le lien social.

ne peut plus être considéré comme un aîné et certains s'offusquent même de recevoir une invitation.

De plus, nombre de communes suppriment repas et colis des aînés considérant les baisses de dotation.

Le Conseil municipal s'est penché sur cette problématique et a décidé de maintenir ce moment festif en modifiant toutefois les conditions d'éligibilité pour être invité. Dorénavant, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune et avoir son domicile réel et fixe sur la commune. L'âge requis pour être invité en 2024 sera 66 ans et plus, et chaque année, il sera repoussé d'1 an jusqu'à l'âge de 70 ans. Le colis (alimentaire ou autre) est supprimé. Par contre, il sera proposé aux personnes sans moyen de mobilité la possibilité d'être acheminées par des conseillers au repas.

8 Mairie

## Une saison aux Aubazines



Les Aubazines, gérées par le SMAT Syndicat mixte d'aménagement touristique du Lac de Bort, est l'une des figures de proue de la commune de Sarroux-Saint Julien. Son camping, son centre aqua-récréatif, sa plage et sa paillote, le tout situé en très grande partie sur la commune de Sarroux-Saint Julien (seule une partie du camping se situe sur la commune de Bort-les-Orgues) font de ce site un des hauts lieux de la commune pendant la saison estivale.

Afin de redynamiser le camping et d'être plus en phase avec l'offre touristique, le SMAT qui associe les communes de Bort-les-Orgues et Sarroux-Saint Julien, et le Conseil départemental de la Corrèze, étudie différentes possibilités, un rachat de la structure ou une mise en location. Des offres sont actuellement à l'étude.

La saison touristique a été quelque peu écourtée par les résultats ARS des eaux de baignade faits le 14/08/2023 et qui ont révélé une prolifération de cyanobactéries et de toxines déclenchant une interdiction de baignade et d'activités nautiques jusqu'à nouvel ordre.

## « Une saison touristique quelque peu écourtée. »

La commune de Sarroux Saint Julien déplore des problèmes d'affichage sur site qui sont de la compétence du SMAT. Vu les résultats des analyses et les enjeux sur la santé des usagers de la plage, le Président du SMAT a été saisi. Il est également rappelé que ces analyses sont diligentées par le SMAT et non la commune.

Monsieur Éric Ziolo a également été interpelé sur :

> L'illégalité des constructions sur la plage devant être régularisées, et ce, d'autant plus qu'il s'agit d'un établissement recevant du public. Un premier permis a été refusé ;

> les problèmes d'assainissement des sanitaires de la paillote et de la plage installés sans autorisation et diagnostic des services compétents. Leur sous-dimensionnement entraîne de gros dysfonctionnements conduisant à un mauvais traitement des affluents avec rejet dans le lac.

Monsieur le Maire espère une prise de conscience et une mise en conformité pour la saison prochaine. Le site est si exceptionnel, les pieds dans le sable donnant à tout un chacun un avantgoût de vacances!

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 JUIN 2023

Absents: Legrand Jean-Paul excusé et donnant procuration à Ferinczek Jérôme, Sibial Sandra excusée et donnant procuration à Basset Jean-Paul, Vittori Lionel excusé et donnant procuration à Massias Hervé. Secrétaire de séance: Pradel Patricia. La séance est ouverte à 19H49. Le quorum est atteint.

Le Conseil municipal délibère sur les questions suivantes et :

- vote la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 32.27 heures hebdomadaires;
- vote la suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2° classe à temps non complet à raison de 25.12 heures hebdomadaires;
- vote la suppression d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2° classe à temps non complet à raison de 23.00 heures hebdomadaires:

Suite à ces délibérations, le tableau des emplois est modifié à compter du 21 juin 2023.

- valide la mise à jour du règlement intérieur de l'ALSH ;
- valide la tarification 2023 ALSH;
- valide le règlement intérieur du restaurant scolaire et de la garderie mis à jour.
- décide de vendre un morceau de parcelle 218A119 situé entre les parcelles 218A118 et 218A1404 à Mme Mauricette Delys.
- décide de lancer la procédure de sortie de l'ancienne école de Sarroux du domaine public aux fins de constater sa désaffectation à l'usage direct du public et son déclassement.

Le Conseil municipal sursoit à statuer concernant la désignation d'un référent déontologue des élus, un supplément d'information est nécessaire.

Suite à diverses demandes des associations, Monsieur le Maire rappelle que l'accès au compteur électrique des bâtiments communaux ne peut être libre d'accès pour des raisons de sécurité.

Il fait état d'une réunion en Souspréfecture en présence du SDIS, de la Gendarmerie nationale, relative à la tenue de manifestation publique ou privée à Saint-Nazaire et des obligations à respecter. La commune ne pouvant assumer la mise aux normes du site, les festivités publiques ou privées devront se dérouler dans la salle omnisport ou sur le parvis de la salle Marcel Bredèche. Le Comité des fêtes de Saint-Julien est informé. Quid de l'inauguration du site programmé en août. Monsieur le Maire attend en vain des nouvelles de la chargée de mission HCC organisatrice de l'événement.

Stéphanie Moncourrier fait un compte-rendu d'une réunion HCC sur la convention territoriale globale

Un courrier sera fait pour demander à HCC le déplacement des PAV des Alouettes dont l'emplacement s'avère dangereux.

Patricia Pradel fait état de l'assemblée générale de l'ICA. Le Département va créer une nouvelle instance « Corrèze Autonomie ».

Monsieur le Maire évoque le tiers lieu. Des difficultés sont rencontrées avec l'architecte et certains lots.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2023

Absents: De Carvalho Jacques excusé et donnant procuration à Massias Hervé, Gauthier Daniel excusé et donnant procuration à Gruat Xavier, Lacombe Jean-Pierre excusé, Legrand Jean-Paul excusé donnant procuration à Ferinczek Jérôme, Sibial Sandra.

Secrétaire de séance : Massias Hervé. La séance est ouverte à 19H30.

Le quorum est atteint.

Le Conseil municipal délibère sur les questions suivantes :

Monsieur le Maire fait état (mémoire distribué à tous les conseillers présents) des problèmes rencontrés avec le SMAT. Qu'il s'agisse de la gestion de la baignade, de la mise à l'eau ou la régu-

larisation des constructions et leur mise en conformité aux normes accessibilité et sécurité, les manquements du SMAT sont nombreux et conséquents sur le plan de la sécurité et de la santé des populations utilisatrices. Monsieur le Maire souligne que cette situation perdure depuis trop longtemps et les nombreuses demandes auprès du SMAT et son président, Éric Ziolo depuis 2020 restent sans réponse. De plus, Monsieur le Maire fait état de la quasi absence d'information concernant le projet de reprise du site des Aubazines.

Par conséquent, il demande au Conseil de délibérer sur la sortie du SMAT par la commune de Sarroux-Saint Julien.

Sophie Dupont acquiesce sur le fond mais pas sur la forme et en tant que déléguée de la commune au SMAT, elle reconnait des problèmes de communication et d'administration courante au SMAT. Elle demande, avant que le Conseil se prononce, une réunion extraordinaire du SMAT aux fins d'informer les déléqués.

Le Conseil se prononce en faveur d'un sursis à statuer jusqu'au prochain conseil à savoir le 18 octobre 2023, à savoir dans un mois, délai imparti au SMAT pour se réunir.

Le Conseil examine les conditions d'éligibilité au repas des ainés. Les invités devront être inscrits sur la liste électorale de la commune et avoir leur domicile réel et fixe sur Sarroux-Saint Julien. L'âge retenu passera progressivement de 65 ans à 70 ans et le colis est supprimé.

Le Conseil vote la suppression du budget du Suc de Rouge.

Le Conseil demande un complément d'information sur les zones d'accélération des énergies renouvelables, sur les différentes étapes de création de ces zones et du rôle du Conseil municipal.

Monsieur le Maire fait état des difficultés rencontrées au tiers lieu qui se soldent difficilement. Des sommations ont été envoyées à certaines entreprises par l'architecte mais c'est surtout la défaillance de ce dernier qui ralentit la livraison du chantier de manière significative. Un restaurateur a

transmis au Conseil une proposition de menu et des horaires d'ouverture

Les sections de communes reviennent à l'ordre du jour et Monsieur le Maire rappelle encore et encore que les associations n'ont aucune compétence légale pour gérer les sections. Un courrier sera adressé à certaines d'entre elles.

L'entretien des cimetières est une problématique récurrente et l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires complique le travail de l'employé communal. Ce dernier est vivement remercié pour avoir interrompu ses congés pour nettoyer les cimetières avant des inhumations. Nicolas Jouve souligne que la solution serait un réengazonnement des allées, pratiques retenues par beaucoup de communes.

Un point est fait sur les travaux de voirie. Des mesures de sécurité ont justifié une intervention aux Vialles. La gestion des PAV par HCC laisse à désirer. Le nombre de containers est aléatoire et leur enlèvement irrégulier conduisant à des dépôts sauvages.

Monsieur le Maire sollicite un membre du Conseil pour participer à l'inauguration du site de Saint-Nazaire. Il est fait état à cette occasion de la dangerosité du chemin dit du pécheur, le nouveau tracé n'est pas celui d'origine et semble peu adapté à une sortie familiale.

Le Conseil municipal fait une minute de silence en hommage à Jean-Louis Veillat, eu égard à son dévouement dans le milieu associatif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

#### COMPTE-RENDU DE REUNION DU 18 OCTOBRE 2023

Absents: De Carvalho Jacques excusé et donnant procuration à Massias Hervé, Lacombe Jean-Pierre excusé, Legrand Jean-Paul excusé, Pradel Patricia excusée et donnant procuration à Gruat Xavier, Sibial Sandra excusée et donnant procuration à Basset Jean-Paul, Vittori Lionel excusé.

Secrétaire de séance : Moncourier Stéphanie.

La séance est ouverte à 19H30. Le quorum est atteint.

Il n'est pas fait d'observation sur le procès-verbal du précédent

Le Conseil municipal délibère sur les questions suivantes :

Monsieur le Maire rappelle le contexte de la demande de sortie du SMAT et précise que depuis le dernier conseil, il a été mis à jour des gros dysfonctionnements de l'assainissement des sanitaires de la paillote et de la plage, un sous-dimensionnement conduisant à un mauvais traitement des affluents avec rejet dans le lac.

Etant considéré la demande de sursis à statuer de Sophie Dupont, demandant une réunion du SMAT au préalable et la convocation de celle-ci pour le 24 octobre, il est une nouvelle fois sursis à statuer.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de vendre à M. Vincent Delmas les parcelles A354, A352, AC17 et AC18 d'une superficie respective de 1.178 m², de 69 m², de 2.625 m² et de 2.990 m² soit une contenance totale de 6.862 m²;
- de vendre à Mme Aurore Serre les parcelles 218 E198 et 218 E243 d'une superficie respective de 2.445 m² et de 339 m² soit une contenance totale de 2.784 m²;
- de vendre à Monsieur Alexandre Antraigne la parcelle AC115 d'une superficie de 1.931 m²;
- d'approuver la mise en place de la nomenclature M57 abrégée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024;
- d'adhérer au dispositif de signalement des actes de violence, menaces ou intimidation, discrimination, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes tel que proposé par le CDG 19.
- d'adhérer à la mission de médiation du CDG 19.

Monsieur le Maire annonce le départ de Lucie Deguillaume de la collectivité, elle a trouvé un travail au sein de HCC à proximité de son domicile.

Un compte rendu du premier conseil d'école est fait ainsi que d'une réunion avec le DASEN en présence des maires du plateau bortois sur le thème des territoires éducatifs гигаих.

Un point est fait sur l'activité de la MAM.

La visite de Monsieur le Préfet et Madame la Sous-préfète est annoncée pour le 19 octobre 2023.

Concernant le tiers lieu, le cabinet d'architecte étant défaillant, Monsieur le Maire est intervenu auprès de certaines entreprises et un arbitrage satisfaisant a été trouvé sauf pour le lot maçonnerie. Une procédure à l'encontre de l'architecte est engagée.

L'inauguration du tiers lieu sera faite début 2024 mais le restaurant devrait ouvrir courant novembre 2023.

Hervé Massias qui représentait la mairie à l'inauguration de la Journée du Livre fait un compte rendu. Pour mémoire, il est rappelé que le chapiteau de la commune n'est plus assuré faute de conformité et que par conséquent, il ne peut plus faire l'objet de prêt aux associations.

Des travaux sont en cours et d'autres sont à prévoir sur le camion communal.

Stéphanie Moncourier évoque le Refuge Animalier et son changement de bureau.

La chasse a repris et force est de constater que les incidents reprennent. Des problèmes de vitesse excessive, de violation de propriétés privées sont signalés par plusieurs habitants de la commune. Sandra Veillat transmet ses remerciements au Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10. ■



Jean-Louis nous a quitté le 18 septembre dernier.

## Hommage à Jean-Louis

Sa disparition laissera un grand vide au sein du milieu associatif et bien audelà des frontières de notre commune. Engagé, dévoué et prêt à relever de nouveaux défis, il s'était investi dans les Gounauds, l'ALC, la Fête du cheval, l'Aquaterra, le Club Nautique d'Outreval et bien d'autres.

Ses recueils publiés par l'association Les Amis des Reflets d'Automne, qu'il avait fondée avec ses filles, témoignent de son attachement à notre territoire. Sa passion de la photo nous a fait découvrir chaque recoin, chaque sentier de la commune. La maladie l'a touché brutalement mais malgré cela, sans jamais se plaindre, Jean-Louis n'a eu de cesse de continuer à s'investir. Le Rallye des Copains dont il a été l'un des principaux organisateurs, nous prouvent au combien Jean-Louis savait fédérer autour de lui.

Jean-Louis, tu nous manques.





L'association « Les Amis des Reflets d'Automne » vient de perdre son merveilleux Président.

Jean-Louis Veillat, fondateur de cette petite association, nous a quitté aux portes de l'automne.

Les membres de l'association ont décidé de continuer, en sa mémoire.

Président, on ne t'oubliera jamais. On t'aime.

## Les Amis des Reflets d'Automne



Son troisième livre "Une Insolite excursion Hivernale "en partenariat avec EDF, est en vente.

Si vous souhaitez acquérir ce magnifique ouvrage, vous pouvez nous contacter via notre page Facebook "Amis des Reflets d'Automne "ou par mail.

#### > CONTACT

Lesamisdesrefletsdautomne@orange.fr Facebook: Amis Des Reflets D'Automne

## Coup de main

L'association « Coup de Main » propose une réponse concrète aux personnes qui rencontrent des difficultés d'ordre social et/ou professionnel sur notre territoire.

Objectifs et raison d'être de l'association :

- Lutter contre l'exclusion et les inégalités sociales et professionnelles
- Proposer un accompagnement basé sur le respect des individus
- Développer une économie locale
- Apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité
- Participer aux politiques de l'emploi et de l'insertion du public en difficulté
- Créer des emplois sur notre territoire

Afin de développer l'accompagnement socioprofessionnel et la formalisation de l'apprentissage en situation de travail, nous utilisons plusieurs supports d'activité :

- Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, élagage...
- Création, entretien et balisage de sentiers de randonnées.
- Sylviculture : dégagement et plantation.
- Mobilier extérieur en bois : table de pique-nique, bancs ...

Cette année, notre chantier d'insertion élargie son offre avec la création de composteurs en bois sur commande N'hésitez pas à nous contacter pour vos projets concernant ces secteurs d'activité.



> CONTACT
O. Guérin 05 55 96 72 53 / 06 31 25 88 06
asscoupmain@orange.fr



## Judo club du plateau bortois

Belle reprise des cours début septembre du club à Sarroux-Saint Julien (gymnase) et à Bort-les-Orgues (Dojo) avec de nombreux pratiquants.

Le club garde sa dynamique et compte encore de nombreux projets cette saison et pour les saisons suivantes.

Fin août Bastien Fonmartin a suivi un stage sportif des compétiteurs « Limousin » à Marcillac-la-Croisille pendant 4 jours et participera à un stage sportif Corrèze à Brive afin de préparer les futures échéances. Le club a assisté aux différents forums des associations et démonstrations.

Sébastien Fonmartin a participé au Stage National des Enseignants à Limoges organisé par la Fédération Française de Judo et la Ligue Nouvelle Aquitaine les 16 et 17 septembre.

Cours au gymnase du bourg de Saint Julien : le jeudi

> Baby judo : 17h15 à 18h

(de 3 ans et demi à -7 ans)

> Jeunes de 7 à 14 ans : 18h à 19h.

> Taïso de 19h15 à 20h15 (ados / adultes) : renforcement musculaire, abdos, fessiers, circuit training... dans une très bonne ambiance!

## Cours au Dojo de Bort-les-Orgues : le lundi :

> Baby judo : 17h à 17h45 (de 3 ans et demi à -7 ans)

> Jeunes 7 à 14 ans : 17h45 à 18h45. > Ados / adultes de 18h45 à 20h30. Mardi et vendredi : cours à thèmes et scolaires.

**Essai gratuit :** ouvert à tous dès 3 ans jusqu'à adultes (de débutant à confirmé).

Les cours sont dispensés par Sébastien Fonmartin ceinture noire 4<sup>ème</sup> Dan et diplômé d'Etat en judo/ jujitsu/taïso - spécialité perfectionnement sportif.

Le club accepte les ANCV, Pass sport, tarif C.E, famille et autres. ■

#### > CONTACT

Sebastien Fonmartin: 06 19 92 27 65 sebastienfonmartin@orange.fr

Facebook:

judo club du plateau bortois / Ussel

L'assemblée générale de l'Association des écoliers s'est tenue vendredi 6 octobre, un nouveau bureau a été élu:

• Présidente : Amandine Fouillade

• Vice-présidente : Sophie Marcelin

• Trésorière : Amandine Argaillot

• Trésorière adjointe : Aurore Serre

Secrétaire : Émilie Delavault

• Secrétaire adjointe : Carole Belin

De nombreuses animations seront menées cette année.

L'association était présente lors de la Fête des Fruits d'Automne, et proposait à la vente des articles divers et variés. Un concours de pesée de citrouille a rencontré un vif succès!

La vente de chocolats est reconduite, elle est ouverte à tous, il est donc possible de passer commande, jusqu'au 13 novembre, en se rapprochant de l'association.

### L'Association des écoliers



Début décembre, une bourse aux jouets et aux vêtements sera organisée.

Comme chaque année, le Père Noël viendra gâter les enfants lors d'un goûter à l'école.

La traditionnelle Quine se déroulera en mars.

Aux beaux jours, une randonnée gourmande sera organisée afin de

régaler les papilles avec des produits du terroir, tout en découvrant notre territoire.

Enfin, l'année scolaire se terminera par un moment convivial, la fête de l'école!■

#### > CONTACT

Amandine Fouillade 06 08 85 97 26 assecolesarroux@gmail.com

## La Dordogne de Villages en Barrages

Un été riche en événements pour La Dordogne de Villages en Barrages avec l'ouverture de la rive gauche, la sortie d'un nouveau topo-guide, l'inauguration d'un hébergement à Laval-sur-Luzège et un anniversaire très important... les dix ans de l'association.

Anniversaire célébré dans la cour du château de Val, gracieusement privatisée pour l'occasion par Monsieur le Maire de Bort-les-Orgues. Événement co-organisé par La Dordogne de Villages en Barrages et EDF notre partenaire depuis nos tous premiers pas.

Etaient présents de nombreux maires, les représentants du Département, de la Région, d'EDF et bien sûr des bénévoles sans qui l'association ne serait rien.

Tout au long de cette fin d'aprèsmidi, de nombreux intervenants ont partagé leurs expériences sur ces dix ans. Des moments d'émotion et de pur plaisir ont émaillé cet événement clôturé par un apéritif dinatoire, concocté par « Les Fines Bouches Rient » boucher traiteur à Neuvic.

Nous remercions ici, tous les participants qui ont fait de ces dix ans un souvenir inoubliable.



Les membres de l'association ont participé à quelques randonnées cet été : Sarroux-Saint Julien, Chalvignac, Argentat, Larodde.

De nombreux randonneurs ont parcouru la commune et ont été accueillis par nos différents hébergeurs ces derniers mois.

Les bénévoles n'ont de cesse d'améliorer « l'Itinérêve » dès que cela s'avère nécessaire : chute d'arbre, balisage effacé, herbe trop haute. N'hésitez pas si vous avez connaissance d'un problème sur le parcours à avertir Annabelle, notre animatrice, à l'adresse suivante :

contact@lddveb.com.

Merci encore à vous tous pour l'accueil que vous réservez à nos randonneurs et à nos bénévoles. ■

> CONTACT contact@lddveb.com ladordognedevillagesenbarrages.com

Cette année le vide grenier du 18 juin s'est tenu par une belle journée très ensoleillée, les nombreux exposants et les chineurs venus en nombre ont fait de cette journée un vide grenier réussi.

La fête de la Saint Barthélémy sur le Plateau Bortois s'est déroulée les 26 et 27 août.



## Le Foyer rural du Plateau Bortois

Samedi tôt dans la matinée, le vide grenier a attiré de nombreux chineurs qu'une courte averse matinale n'a pas découragés; à la mi journée, grillades, frites et gaufres apportaient réconfort à tous.

Plus tard, les joueurs de pétanque se sont affrontés dans un concours très relevé pendant que le bal musette orchestré par Serge Monteil et Jean Pierre Journiac battait son plein dans la salle Henri Bonnet pour le plaisir de nombreux danseurs.

Enfin la soirée débutait par le dîner "Chou Farci", très apprécié par tous, organisé et servi par les membres du Foyer Rural. La soirée animée par la disco-mobile de Pat Passe-Partout se terminait tard dans la nuit pour le plaisir des grands comme des plus ieunes.



Dimanche après midi, il y avait foule pour applaudir les évolutions des Rouleurs de Barriques de Lussac St-Emilion ainsi que le spectacle musical avec la troupe des Succès Fous qui ont ravivé le souvenir des chansons les plus populaires des années 60,70

La course aux ânes toujours indécise et spectaculaire est venue en conclusion de ce week-end de fête sur le Plateau Bortois.

#### > CONTACT

foyerruralplateaubortois@gmail.com Facebook: Foyer Rural Plateau Bortois

## « Les Tréteaux du Plateau » se préparent à fêter Noël...

« Cette chose plus compliquée et plus confondante que l'harmonie des sphères : un couple. » Julien Gracq

Après le succès estival de la pièce d'anticipation « Grand manège » d'après Stéphane Jaubertie (2018), jouée dans la région ainsi qu'à la Ferté-Bernard en Sarthe dans le cadre du « Festival des Arts de la rue », la troupe de théâtre de Sarroux-Saint-Julien « Les Tréteaux du Plateau », forte de son succès, propose pour la période hivernale, une pièce originale écrite et mise en scène par Marie-Françoise Delposen, « A la santé du Père Noël »!

Après le monde du travail évoqué dans le précédent spectacle, la vie à deux, bon terreau d'observation, est le nouveau défi que se lance la troupe dans cette nouvelle création.



Et si cette soirée du 24 décembre était l'occasion de se poser de vraies questions?

Et si le couple nécessitait une recette pour être heureux ?

Et si ce mode d'emploi appartenait au passé ???

Et si le Père Noël, le prince charmant et sa princesse existaient vraiment? Et si nous gardions notre âme d'enfant... au moins le temps d'une représentation...???

Et si...

Les trois coups ont donc frappé en ce début d'année scolaire. Les répétitions vont bon train les lundis aprèsmidi de 14h00 à 17h30 dans la salle Henri Bonnet du bourg de Sarroux.

#### Représentations:

- > Vendredi 8 décembre 2023, Salle des Fêtes de Sérandon, 19h
- > Samedi 9 décembre 2023, Centre socio-culturel de Saignes, 18h
- > Vendredi 15 décembre 2023, Salle Jean Ferrat d'UsseL, 20h
- > Samedi 16 décembre 2023, Salle Henri Bonnet de Sarroux-Saint-Julien, 18h. ■

#### > CONTACT

M.-F. Delposen: 07 85 96 02 85 mfdelposen@orange.fr D. Noilhetas: 06 32 77 35 52 midanoilhetas@hotmail.com

## Association Loisirs et Culture



#### 1<sup>ère</sup> Journée des Collectionneurs

Un grand succès pour cette journée qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet à la salle omnisports avec une centaine de visiteurs et une quinzaine d'exposants : des collections étonnantes et originales : capsules de champagne, cuivres, chouettes, bandes dessinées, appareils photos anciens, fèves, ciseaux anciens, minéraux et autres monnaies, vinyles, cartes postales, boucles de ceintures... La liste serait trop longue.

> CONTACT Evelyne de Mijolla 06 88 06 58 97 mijolabe@orange.fr La 7<sup>ème</sup> "Expo Art et Artisanat" s'est déroulée du 12 au 20 août à la salle omnisports du Bourg de Saint-Julien. Vingt-quatre artistes étaient présents cette année avec des œuvres très variées. Plus de deux cents visiteurs ont pu apprécier les photos, les créations textiles, les dentelles, broderies, sculptures, poteries, livres, vanneries, bijoux, linogravure, sans oublier les tableaux à la peinture à l'huile, acrylique, pastels, aquarelles, et le miel et les savons. Biensûr, comme les autres années, un collectif où chaque personne présente, a dessiné les contours de sa main. Artistes, artisans, visiteurs sont repartis ravis de leur passage à l'expo.

La bibliothèque a déménagé en octobre 2022 et se trouve dans le préau de l'ancienne école du Bourg de Sarroux. Elle met à la disposition des personnes intéressées 1800 livres en fonds propres ainsi que des ouvrages prêtés par la bibliothèque départementale. Cette dernière peut également fournir des livres à la de-

mande, une navette passant tous les troisièmes vendredis.

Ouverte les jeudis de 14 à 17 h. Françoise Breton :

05 55 96 86 84 ou 06 74 47 81 02



L'atelier photo a vu le jour au sein de l'ALC en avril dernier. A ce jour il compte déjà près de 10 membres, et il a participé à l'exposition d'art et artisanat de cet été. Les participants ont plaisir à se retrouver et pour les moins aguerris, les progrès sont spectaculaires! Un atelier photo 2.0 en quelque sorte, qui se réunit le premier mardi de chaque mois à 20h30, salle Henri Bonnet (côté cantine). Au programme: commentaires pratiques sur des photos, conseils techniques, etc...

## Ping de Sarroux-Saint Julien



## L'Association a tenu son Assemblée générale vendredi 25 août 2023.

Les bilans financier et sportif ont été présentés. La situation générale s'avère satisfaisante.

Un nouveau Bureau a été élu :

• Président : Thomas De Mijolla

• Président adjoint : Frédéric Maiter

• Secrétaire : Jean-Pierre Clota

 Secrétaire adjoint : Jean-Michel Cayre

• Trésorier : David Floret

Trésorier adjoint :
 Mathieu Lhermite

Stabilité au niveau du CA, notons, cependant, l'arrivée d'un nouveau membre: Thomas Charbonnel.

Le Président a remercié :

- La municipalité de Sarroux-Saint Julien pour l'attribution de la subvention annuelle et la mise à disposition de la salle de sports,
- Le Conseil départemental pour sa subvention,
- Cyrille Rousseau et les établissements CARREFOUR pour la dotation de nouveaux maillots.

#### > CONTACT

Thomas De Mijola 06 13 47 56 59

#### La saison 2023-2024 est lancée.

Nos pongistes ont repris les entrainements début septembre, salle omnisports – les mardis et vendredis, à partir de 20h30.

Trois équipes participent au championnat départemental – équipe 1 en Pré Régional, équipe 2 en D2 et équipe 3 en D3.

Les résultats sont satisfaisants pour l'équipe 1 (deux victoires, un nul) et, à améliorer pour l'équipe 2 ( une victoire, deux défaites) et pour l'équipe 3 (trois défaites).

A ce jour, le Club compte 17 licenciés officiels... la "section jeunes", récemment ouverte, accueille, pour l'instant, une douzaine de "petits pongistes" – 6 à 10 ans.

Les entrainements ont lieu le mardi de 18 h 30 à 19 h 30.

De nouvelles inscriptions restent possibles, renseignements auprès de Thomas De Mijolla

Comme chaque année, le Club organise une tombola (en cours de préparation). Les billets seront en vente début novembre.

## Comité d'animation de Saint-Julien

#### Une fête patronale en demie teinte.

Malgré une météo maussade, le vide grenier a connu une belle fréquentation pour la satisfaction des exposants.

A midi Luc et son camion de crêpes a régalé petites et grandes faims.

L'après-midi, quelques randonneurs ont bravé le temps gris. Les exposants du marché d'artisanat étaient bien installés pour la soirée, mais la pluie s'est invitée au moment du repas. La cumbia d'Accordémon, le hip hop électro de La Chose et le disco/house/électro de Serial Groover (TBF) ont réchauffé l'atmosphère, les maquillages de « Ta Tête en fluo » ont coloré la soirée et les braseros de « Tavit'art » ont quant à eux réchauffés les corps pour une soirée appréciée.

Dimanche, 36 équipes se sont affrontées à la pétanque où adresse et fairplay ont rendu le concours convivial et bon enfant. Camille et Boy ont remporté le premier prix. La pesée du jambon a été gagné par Jean-Pierre et Yannick Serre.



Le comité tient à remercier Jean-Paul Alphonsout et Jean-Paul Basset pour leur présence et leur aide ainsi que Patricia Pradel pour son implication.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce week-end aussi bien les exposants du vide grenier que les acheteurs, les randonneurs, les amateurs de musique, les pétanqueurs et tous les gens de passage.

Mais nous tenons à rappeler aux habitants de la commune, tout en sachant que chacun ne peut être toujours présent à chaque manifestation, qu'un petit passage ne serait-ce qu'à la buvette serait apprécié car toute association essayant d'animer la commune a besoin de ce soutien, aussi bien moral que financier.

Le programme de l'année se poursuit et nous vous attendons le 17 décembre à la salle omnisports de Saint Julien pour le concours de belote de Noël à partir de 14h00. Inscription : 10,00 € par équipe, un lot à chaque participant. Bien entendu, les personnes qui auraient de nouvelles idées, envie de s'investir ou de donner un coup de main même ponctuel sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter. ■

#### > CONTACT

c.an imation stjulien @outlook.com

#### MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés!

Estelle HEURTAUX et Daniel SERVIERES

Christine GATIGNOL et Jean-Marc HELIE

Delphine DAURELLE et Dimitri ARNAL

#### DÉCÈS

Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Suzanne DONADIEU, épouse DALLET

Colette JOUVE épouse DELBAST,

Lucien JOUVE,

Jean-Louis VEILLAT,

Thérèse VERDEIL épouse ANGEBAULT.

#### **EN BREF**

#### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Mercredi de 9h à 12h. Samedi sur demande. Mairie de Sarroux-Saint Julien

76, le bourg de Sarroux 19110 Sarroux-Saint Julien Tel 05 55 96 04 07 sarrouxsaintjulien@orange.fr www.sarroux-saint-julien.fr Facebook: Sarroux-Saint-Julien

**Rédaction :** J.-P. Basset, X. Gruat, S. Viallard, C. Coupelon, P. Vezat, les associations.

Photos: H. Massias, N. Jouve, X. Gruat, J.-P. Basset, P. Vezat, S. Viallard, les associations

Mise en page: S. Collette
Maquette: C. Launoy

#### **EVENEMENT**

## **Tour du Limousin 2023**



### la Corrèze a été l'hôte d'une superbe étape Sarran – Bort du Tour du Limousin Périgord -Nouvelle-Aquitaine.

Quelques semaines après le Tour de France féminin, la Corrèze a été l'hôte d'une superbe étape SARRAN – BORT du Tour du Limousin Périgord - Nouvelle-Aquitaine. Elle a permis la victoire de Romain Grégoire de la Groupama-FDJ en haut des Orgues de Bort. Sur cette étape reine du Tour du Limousin 2023, la plus longue des vingt dernières années - 195,5 km. Les coureurs ont souffert sous un soleil de plomb et n'ont pas eu le temps d'admirer les paysages de la Haute-Corrèze.

Le Français de Groupama-FDJ a frappé un peu plus fort sur le Tour du Limousin en s'adjugeant avec éclat la 3<sup>ème</sup> étape, à Bort-les-Orgues, sa deuxième victoire de la semaine. Il a conforté du même coup son maillot de leader gagnant du Tour du Limousin 2023 et s'ouvre une voie prometteuse pour l'avenir.

Cette étape, partie de Sarran, a permis aux coureurs de traverser notre commune. Quarante-cing bénévoles ont été mobilisés, sous un soleil ardent, accompagnés pour certains par la gendarmerie, afin de protéger les différents carrefours de l'itinéraire emprunté. La circulation a été perturbée pendant l'évènement, surtout sur l'axe reliant Bort-les-Orques. Fort heureusement aucun problème majeur n'est venu érailler cette manifestation sportive, qui a permis aux spectateurs de découvrir Sarroux-Saint Julien depuis les airs ainsi que les charmes de notre territoire de Haute Corrèze.

